

UN NOUVEAU SQUARE POUR SAINT-GERVAIS

Partie intégrante d'un vaste programme de réaménagement des espaces publics à Genève, la place Simon-Goulart, livrée en juin par l'Atelier Descombes Rampini, en constitue un bel exemple.

Cedric van der Poel



Depuis juin dernier, la place Simon-Goulart, conçue par l'Atelier Descombes Rampini offre aux Genevois un espace flambant neuf de 4000 m² propice au développement de la vie de quartier. Pourtant, l'origine de l'aménagement de cette place, sise dans le quartier Saint-Gervais – l'un des plus vieux quartiers de la ville –, ne date pas d'hier. Dans les années 1990, stimulé par des villes comme Barcelone qui avaient lancé de vastes opérations de « reconquête » de l'espace public, l'architecte et cinéaste argentin Carlos Lopez lança l'opération Place! En collaboration avec l'ancienne Ecole d'architecture et d'urbanisme de Genève, la Ville de Genève organisa une grande exposition, des débats publics et un vaste programme de concours d'espaces publics notamment pour la rue Lissignol, les squares Chantepoulet et Pradier, les places de la Navigation et Jean-Marteau et la Cité Jonction. Prise dans cet élan, elle réitéra l'expérience en 2003 avec le lancement de trois mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place du Pré-l'Evêque aux Eaux-Vives, de la place Longemalle aux Rues Basses et enfin de la place Simon-Goulart.

Située en bordure du temple de Saint-Gervais, la place Simon-Goulart a été créée en 1956 suite à une vaste opération de réaménagement des rues Cornavin et des Terreaux-du-Temple, qui longe la place au nord.

En 1962, elle devient une aire de stationnement. Les blocages face à sa « repiétonisation » ainsi que les travaux pour la mise en service du tram Cornavin-Onex-Bernex sont responsables de la longue gestation qui sépare le concours de la réalisation.

Que l'on débouche des rues Vallin, Cornavin ou de la rue des Terreaux-du-Temple, une même impression émane : l'ensemble de la place est parfaitement homogène. Le naturel avec lequel la place Simon-Goulart occupe l'espace permet de tisser des liens entre le quartier de Saint-Gervais et la ceinture fazyste, et de nouer des relations entre les équipements culturels (une école et le Théâtre Saint-Gervais), le lieu de culte et le quartier commercial. Cette réussite revient en partie à la Ville de Genève qui a eu l'intelligence de ne pas cantonner le périmètre du concours à celui de la place, mais l'a élargi à l'ensemble de l'îlot (fig. 3).

Le bureau genevois a ainsi pu intégrer à son concept le temple de Saint-Gervais et les trottoirs, jusqu'au carrefour des Vingt-Deux-Cantons.

Jeux de matières et d'échelles

Le concept de l'Atelier Descombes Rampini repose sur une claire délimitation des différents espaces du site, soutenue par un travail sur les matériaux utilisés. A l'extérieur, tout autour de l'îlot, les trottoirs ont été traités de façon homogène, à la manière genevoise : une chape de ciment coulée et calepinée à la roulette,

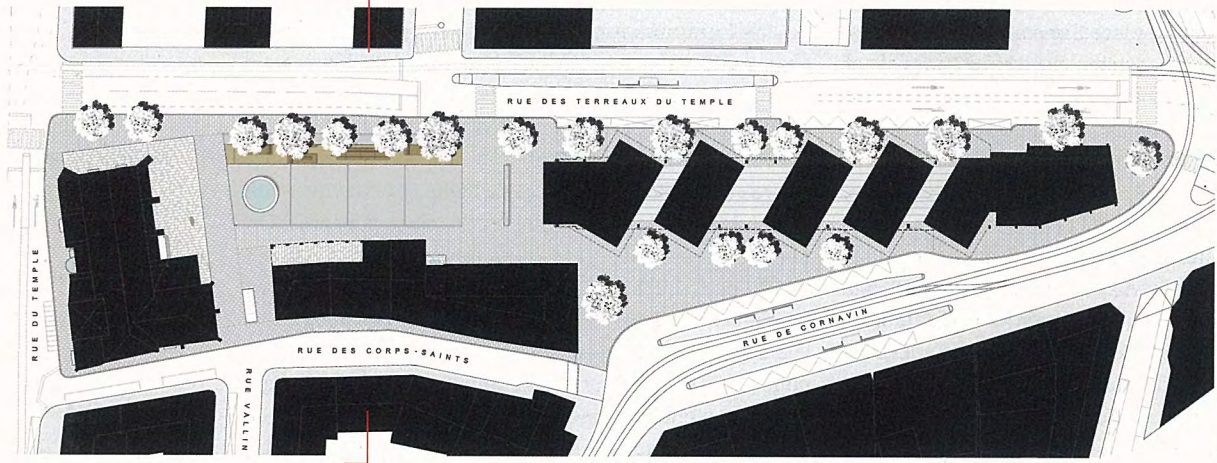
1 FAS, « Aménagement des places publiques à Genève », *Interface* n° 18, p. 8-9

- 1 Vue de nuit (Photo Ville de Genève/Alain Grandchamp)
- 2 Occupation du mobilier urbain (Photo Steeve Luncker)

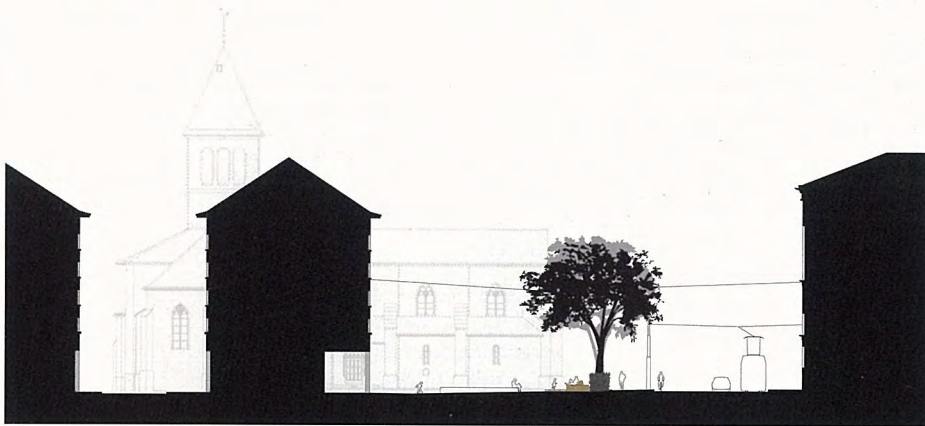


Mandat d'études parallèles

Maitre de l'ouvrage : Ville de Genève / Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (phase projet) et Service du génie civil (phase exécution)
 Mandataires : Atelier Descombes Rampini SA (architectes), B. Ott et C. Uldry Sàrl (ingénieurs civils), Les Eclairagistes Associés
 Programme : Réaménagement de la place Simon-Goulart, construction d'un bassin-fontaine, construction d'une plateforme en bois, nouvelles plantations, réaménagement du parvis autour du Temple de St-Gervais, réfection de l'éclairage public, réaménagement des trottoirs et de la rue Vallin en zone de rencontre
 Surface totale aménagée : 4 000 m²
 Coût total de l'opération : 4 560 000.-
 Inaugurée le 12 juin 2013



3



4

3, 4 Plan de situation et coupe (Document Atelier Descombes Rampini SA)
 5 Les différentes délimitations de la place Simon-Goulart (Photo Ville de Genève/Alain Grandchamp)



5

dessinant des éléments d'un mètre sur 50 centimètres. Ce principe réinsère l'îlot dans le paysage genevois et marque son appartenance à l'échelle de la ville. Il définit aussi les éléments purement dédiés à la mobilité douce ou motorisée. Le deuxième espace d'intervention est formé d'éléments composites qui délimitent le square. Au sud, le parvis du temple, totalement réaménagé en pierre de calcaire blanche, souligne la valeur patrimoniale du bâtiment. Un mégalithe posé sur ce parvis signe la présence d'un site archéologique en sous-sol. Des fouilles effectuées dans les années 1990 ont révélé la présence d'un lieu de culte de l'époque préhistorique dont une partie des structures a perduré jusqu'à l'époque romaine.

A l'ouest, le long de la rue des Terreaux-du-Temple, une haie arbusive et cinq ormes forment une frontière végétale et protègent des nuisances du trafic relativement important. Enfin, au nord, un banc en béton sépare le passage réservé à la mobilité douce qui lie les rues Bautre et Terreaux-du-Temple à la rue Cornavin du cœur de la place.

Le square, troisième et dernière zone d'intervention, composé de trois éléments, est à l'échelle du quartier.

Il est suffisamment grand pour créer une rupture dans un quartier très dense et suffisamment compact pour faciliter une appropriation par les résidents du quartier.

Au centre, une grande dalle en béton teinté anthracite au fini lisse et sensuel remplace le gravier initialement prévu. La couleur choisie souligne le contraste – sans pour autant le forcer – avec les trottoirs genevois. Un plan d'eau circulaire en béton blanc est situé entre le parvis et la dalle. Troisième élément au cœur du square, un long platelage en bois longeant la frontière végétale de la rue des Terreaux-du-Temple fournit aux usagers sièges, bancs, tables et autres liseuses. Ce mobilier urbain dessiné par l'Atelier Descombes Rampini – dont la forme se retrouve également dans le quartier Gordon-Benett (lire article p. 17) – facilite l'appropriation par les différentes fonctionnalités qu'il propose.

Le subtil jeu des matières et des échelles, la diversité des usages et des matériaux et la juste dimension des éléments homogénéisent par la diversité, intègrent tout en délimitant et suggèrent sans imposer. L'Atelier Descombes Rampini signe avec la place Simon-Goulart un très bel exemple d'aménagement d'un square urbain.